

## Être journaliste n'est pas un crime : Liberté pour Julian Assange !



Le fondateur de Wikileaks est depuis 4 ans enfermé dans la prison de haute sécurité de Belmarsh près de Londres au seul motif de la demande d'extradition formulée par les États-Unis d'Amérique. En juin 2022, son extradition était approuvée par le gouvernement britannique. Depuis, les recours déposés n'ont rien donné, et Assange attend toujours que la Haute Cour britannique tranche quant à la recevabilité de son ultime appel au Royaume Uni, après que celle-ci a demandé aux États-Unis des « garanties » sur son traitement par la justice en cas d'extradition. **Une audience décisive aura lieu le 20 mai.** Rappelons que Julian Assange risque jusqu'à 175 années de prison pour espionnage aux États-Unis.

Journaliste le plus primé du XXIe siècle, finaliste en 2022 du « prix Sakharov de la liberté d'esprit » du Parlement européen, 9 fois nominé pour le prix Nobel de la Paix, il est privé de liberté depuis 13 ans. Son crime ? Avoir permis via Wikileaks, grâce à la lanceuse d'alerte Chelsea Manning, la **révélation entre autres des crimes de guerre** commis en Irak et en Afghanistan, la torture à Guantánamo et Abou Ghraib, l'espionnage de la NSA dont ont été victimes les présidents de la République française et certains ministres... **Son travail de journaliste et de lanceur d'alerte a nourri les informations publiées par de nombreux médias** (Le Monde, New York Times, Der Spiegel par exemple).

La vaste campagne de dénigrement dont il est l'objet de la part de hauts responsables américains laisse craindre en cas d'extradition de **graves violations de ses droits fondamentaux. L'urgence est donc immense en ce mois de mai.** Il importe d'informer et de mobiliser sur le sort du journaliste australien, persécuté depuis bientôt 14 ans par Washington et certains de ses alliés. **Ce combat est aussi le nôtre !**

Dans la suite de l'**opération nommée « Day X »** le 20 février, avec des rassemblements pour demander la libération de Julian Assange **un peu partout dans le monde**, un nouvel appel à rassemblement est lancé.

La démocratie dont nos pays se revendiquent passe par une **justice indépendante**, la **diffusion d'informations libres et indépendantes à même de garantir la transparence du pouvoir.** Si Julian Assange était extradé puis inculpé, ce serait une injonction adressée aux journalistes à se censurer. Les États-Unis doivent abandonner toute poursuite contre Julian Assange !

**Soyons nombreuses et nombreux le 21 mai à envoyer un message clair : libération immédiate de Julian Assange ! Sauvons le droit d'informer et d'être informé-es !**

### Rassemblement à Dijon mardi 21/05 à 18h, place de la Libération

A l'appel des organisations locales : Amnesty International, Assemblée populaire, Attac, CGT, CNT, FSU, LDH, MRAP, Mouvement de la Paix, Solidaires, UNEF...

## Être journaliste n'est pas un crime : Liberté pour Julian Assange !



Le fondateur de Wikileaks est depuis 4 ans enfermé dans la prison de haute sécurité de Belmarsh près de Londres au seul motif de la demande d'extradition formulée par les États-Unis d'Amérique. En juin 2022, son extradition était approuvée par le gouvernement britannique. Depuis, les recours déposés n'ont rien donné, et Assange attend toujours que la Haute Cour britannique tranche quant à la recevabilité de son ultime appel au Royaume Uni, après que celle-ci a demandé aux États-Unis des « garanties » sur son traitement par la justice en cas d'extradition. **Une audience décisive aura lieu le 20 mai.** Rappelons que Julian Assange risque jusqu'à 175 années de prison pour espionnage aux États-Unis.

Journaliste le plus primé du XXIe siècle, finaliste en 2022 du « prix Sakharov de la liberté d'esprit » du Parlement européen, 9 fois nominé pour le prix Nobel de la Paix, il est privé de liberté depuis 13 ans. Son crime ? Avoir permis via Wikileaks, grâce à la lanceuse d'alerte Chelsea Manning, la **révélation entre autres des crimes de guerre** commis en Irak et en Afghanistan, la torture à Guantánamo et Abou Ghraib, l'espionnage de la NSA dont ont été victimes les présidents de la République française et certains ministres... **Son travail de journaliste et de lanceur d'alerte a nourri les informations publiées par de nombreux médias** (Le Monde, New York Times, Der Spiegel par exemple).

La vaste campagne de dénigrement dont il est l'objet de la part de hauts responsables américains laisse craindre en cas d'extradition de **graves violations de ses droits fondamentaux. L'urgence est donc immense en ce mois de mai.** Il importe d'informer et de mobiliser sur le sort du journaliste australien, persécuté depuis bientôt 14 ans par Washington et certains de ses alliés. **Ce combat est aussi le nôtre !**

Dans la suite de l'**opération nommée « Day X »** le 20 février, avec des rassemblements pour demander la libération de Julian Assange **un peu partout dans le monde**, un nouvel appel à rassemblement est lancé.

La démocratie dont nos pays se revendiquent passe par une **justice indépendante**, la **diffusion d'informations libres et indépendantes à même de garantir la transparence du pouvoir.** Si Julian Assange était extradé puis inculpé, ce serait une injonction adressée aux journalistes à se censurer. Les États-Unis doivent abandonner toute poursuite contre Julian Assange !

**Soyons nombreuses et nombreux le 21 mai à envoyer un message clair : libération immédiate de Julian Assange ! Sauvons le droit d'informer et d'être informé-es !**

### Rassemblement à Dijon mardi 21/05 à 18h, place de la Libération

A l'appel des organisations locales : Amnesty International, Assemblée populaire, Attac, CGT, CNT, FSU, LDH, MRAP, Mouvement de la Paix, Solidaires, UNEF...